

*L'enseignement du latin*Problèmes
du Second degré

par

Andrée AUDEBERTProfesseur au Lycée de THIAIS
Responsable de la commission
de liaison CRAP - École Moderne

Compte tenu des difficultés rencontrées dans les sections classiques et analysées dans le bulletin du 1^{er} mars 1967, je vais essayer de faire le point sur le travail que j'ai pu effectuer, au cours des 1^{er} et 2^e trimestre de la présente année scolaire, dans le sens d'une pédagogie proche de celle de l'École Moderne. Je constate alors que *l'enseignement du latin*, quand il s'adresse à des élèves peu doués, peu courageux ou mal formés, peut gêner considérablement le professeur de lettres. J'en ai fait l'expérience cette année avec deux classes, une 5^e et une 4^e, que je devais « rattraper » en latin sans heure supplémentaire, c'est-à-dire pratiquement reprendre l'enseignement de l'année précédente et réaliser le programme effectivement prévu. Situation exceptionnelle, dira-t-on. Malheureusement, les absences de professeur, les débuts maladroits de jeunes collègues inexpérimentés ne sont pas rares. D'ailleurs *l'enseignement du latin devient de plus en plus difficile* et mobilise *l'énergie du professeur* de lettres classiques qui, en période de pénurie, ne peut enseigner que dans ces sections et voit son service hebdomadaire chargé de latin au détriment du français (dont l'horaire est d'ailleurs inférieur à celui que l'on trouve dans les sections modernes). De plus, dans les classes de « démarrage », si l'on veut que l'élève ait des bases solides, il faut que l'enseignement du latin soit associé à l'enseignement de la grammaire française ; c'est dire la place prépondérante que celle-ci doit prendre dans l'enseignement du français en 6^e, 5^e et 4^e. Je suis loin de penser que les notions grammaticales formelles soient indispensables à l'élève, à l'épanouissement de sa personnalité, à son développement intellectuel, mais comme je dois apprendre par exemple à un élève de 6^e ou de 5^e ce qu'est l'ablatif

absolu ou la proposition infinitive en latin — éléments de syntaxe que l'on retrouve très fréquemment dans la phrase latine — je suis obligée de lui faire comprendre auparavant ce qu'est la proposition infinitive ou la proposition participe en français et de lui proposer de nombreux exercices.

Autrefois, quand la sélection était faite par l'examen d'entrée en 6^e et par l'origine sociale, les élèves avaient très vite compris. Et qu'on ne se méprenne pas : je me réjouis, moi aussi, de la démocratisation de l'enseignement, mais je ne peux comprendre que les programmes de latin restent ce qu'ils ont toujours été et qu'on doive aborder les textes de César, de Cicéron et d'Ovide en 4^e ! Que cette hypocrisie cesse ! Ou bien, dans le cadre d'une 6^e commune, on rend le latin obligatoire pour tous — mais où trouvera-t-on dans l'immédiat les professeurs pour l'enseigner ? — et l'on recule d'un an la progression des programmes ; ou bien on sélectionne vraiment en fonction des résultats obtenus à la fin de la classe de 6^e — dans ce cas il faudrait établir des tests sérieux — et l'on peut alors en 5^e aborder le latin dans de bonnes conditions avec des élèves qui, pour la plupart, continueront à l'apprendre. Sans cela, que de temps perdu, que de réorientations maladroites, que de fatigues vaines ! Ainsi, en 5^e, dans une classe de trente-quatre élèves, cinq ont abandonné le latin à la fin du premier trimestre (une élève a même retrogradé en 6^e classique et ne peut suivre en latin dans cette classe) ; quatre vraisemblablement redoubleront, quatre passeront en 4^e moderne, étant trop âgés pour redoubler. Sur ces vingt et un élèves qui restent, combien passeront en 3^e classique et combien en 2^e littérature avec latin ?

Si l'on tient compte de ce fait que l'on exige de l'élève un travail personnel assez considérable en cette matière (5 heures en 5^e, 7 en 4^e pour des élèves normalement doués et rapides), on peut se demander si les bénéficiaires qu'en tire la majorité des élèves justifient cet apprentissage. Quand on lit des traductions « déliantes » de textes latins relativement faciles, on est en droit de rétorquer à ceux qui prétendent que le jeune latiniste apprend à connaître les ressources de sa langue maternelle, qu'il y a peut-être pour cela d'autres matières à enseigner, d'autres méthodes à utiliser. Cependant, il faut accepter la situation actuelle et espérer que la structure des CES facilitera l'évolution nécessaire.

En attendant le jour où le latin ne sera plus qu'une matière à option, où il aura perdu cette auréole de matière noble-entre-toutes, vieille de plusieurs siècles, que lui confère l'héritage d'un humanisme mal adapté à la population scolaire de notre époque, il faut essayer d'intégrer cet enseignement dans l'ensemble que constituent les différentes matières d'une section, particulièrement les matières littéraires. Ainsi les techniques pédagogiques utilisées en français peuvent l'être, dans une certaine mesure, en latin :

En premier lieu *les conférences d'élèves*. Elles interviennent dans la présentation d'un auteur latin. C'est ainsi que j'avais confié, en 4^e, la présentation de la *Guerre des Gaules* à un groupe d'élèves :

- un exposé sur la vie de César, rattachée à l'Histoire Romaine,
- un autre sur la Gaule avant la Conquête,
- un troisième sur la *Guerre des Gaules* dans son ensemble,
- un quatrième sur le Livre I que nous allions traduire.

Ces élèves étaient déjà habitués à ce genre de présentation puisqu'elles l'avaient utilisé pour les romans champêtres de G. Sand, *Le Bourgeois Gentilhomme* et *Le Cid*. Les exposés furent bons, voire excellents. Je m'étais assurée auparavant que leur documentation était suffisante.

En 5^e, *le travail libre par groupes*, que j'utilise lors des séances de travaux dirigés en français, se retrouve dans l'enseignement du latin. De même que les élèves, suivant leurs lacunes, — qu'ils savent judicieusement déterminer — ou suivant leurs désirs du moment, choisissent en travaux dirigés de français un exercice parmi ceux que je leur propose, de même en travaux dirigés de latin, ils optent pour une de ces formules :

— *révisions de vocabulaire* par groupes de deux, en utilisant le sac spécial contenant de petits cartons sur lesquels sont inscrits les mots difficiles,

— *révisions de morphologie et de syntaxe* par groupes de deux ou trois ; révisions d'abord orales (on se pose mutuellement des « colles »), puis on essaie ensemble de traduire ou de retraduire des phrases d'application. Le professeur aide à choisir et assure les corrections finales,

— *traductions de version ou de thème* par groupes de trois ou de quatre, la version et le thème étant indiqués au début du cours par le professeur qui demande aux élèves, dix minutes avant la fin, de traduire le texte devant toute la classe. En général les fautes sont rares. Pour constituer les équipes, je choisis un élève « solide » comme responsable du groupe. Je suis satisfaite de voir l'aide efficace que les bons élèves apportent très sérieusement et très simplement à leurs camarades. Peu à peu l'esprit de compétition qui

existait dans cette classe s'est estompé. D'autre part, j'ai remarqué que certains élèves étaient plus attentifs aux explications d'un camarade qu'aux observations du professeur. Ils sont sans doute sensibles au caractère moins traditionnel du cours ; je les trouve plus détendus et plus absorbés à la fois. Je constitue des groupes toujours mixtes, sans cesse renouvelés, pour que chacun apprenne à connaître tous les éléments de la classe. Une atmosphère très agréable s'est instaurée dans cette 5^e que les collègues trouvent particulièrement sympathique.

J'ajouterai que cette forme de travail libre me semble si bénéfique que je vais essayer de l'étendre pendant quinze jours aux cours normaux, c'est-à-dire aux trois cours hebdomadaires consacrés aux acquisitions grammaticales (la 4^e heure étant réservée aux traductions suivies). Je vais tenter une expérience que j'appellerai « atelier de latin ». Les élèves sauront qu'ils doivent établir un plan de travail sur deux semaines pour assimiler deux chapitres du manuel. On aura fait au préalable les leçons de grammaire française correspondantes. Les élèves seront groupés en équipes hétérogènes et devront à la fin de la période indiquée avoir suffisamment de connaissances pour répondre à l'interrogation écrite de contrôle que je leur propose régulièrement. Ils devront avoir fait les exercices d'entraînement correspondants aux deux chapitres étudiés ; pour cela ils auront choisi entre plusieurs « trains d'exercices » ceux qui leur convenaient, de sorte que je ferai circuler quatre ou cinq fiches de corrections différentes.

Je surveillerai d'une manière assez souple la marche de leur travail et serai prête à intervenir dès qu'un responsable aura besoin de mon aide, puis, je contrôlerai les résultats et leur deman-

derai ce qu'ils pensent de cette technique. Ils doivent, en effet, très souvent apprécier la méthode utilisée et font preuve à cet égard d'un sens pédagogique averti et d'un esprit critique sans concession. C'est ainsi qu'ils ont très pertinemment fait le point sur la *bande programmée* de latin que je leur avais proposée au premier trimestre et qu'ils ont utilisée au cours de deux séances de travaux dirigés. Leurs remarques m'ont permis de corriger non seulement cette bande sur la proposition infinitive qui a paru dans *L'Éducateur* Second degré, n° 4 de novembre 66, mais d'en préparer de nouvelles.

Ce n'est pas seulement l'utilisation de ces outils qui rapproche l'enseignement du latin des autres disciplines. Certes, conférences, bandes programmées, plan de travail, travail par équipes, travail libre se retrouvent ailleurs ; mais ce qui donne une unité à notre enseignement, c'est, plus encore que cette ressemblance au demeurant un peu artificielle, l'état d'esprit que nous adoptons vis-à-vis de notre classe, la *conception* que nous avons de notre pédagogie en général.

Je me souviens des efforts que j'ai faits au premier trimestre en classe de 4^e pour arriver à connaître les élèves, à analyser leurs difficultés. C'est dans la mesure où les réunions de délégués de classe ont eu lieu, où nous avons franchement parlé de la faiblesse de la classe en latin, où nous avons décidé aussi de nous retrouver tous réunis un prochain jeudi au cours d'un goûter amical que leur attitude aux cours de latin a changé. J'ai compris en effet que les résultats qu'ils obtenaient touchaient certains si profondément qu'ils se croyaient rejetés par le professeur. Quand ils ont compris que je voulais sincèrement les aider,

les guider et que je m'intéressais tout autant à chacun d'eux, ils ont été, me semble-t-il, rassurés. Je crois qu'ils ont pris l'habitude, depuis l'école primaire, d'établir des rapports affectifs avec les maîtres si bien qu'à tort ou à raison ils sont persuadés que l'intérêt qu'on leur manifeste est étroitement lié aux résultats purement scolaires. Plus ils essaient de bien faire, plus ils sont crispés et incapables de produire un travail honnête. La plupart des parents, d'ailleurs, favorisent cette tension en attachant une importance excessive aux résultats et au classement qu'ils s'empressent de rétablir, même si le professeur l'a abandonné. Aussi le professeur de latin arrive-t-il lentement à secouer le joug des attitudes anciennes et à trouver un mode d'enseignement qui associe l'étude d'une langue morte aux recherches pédagogiques qu'il poursuit lui-même en français ou qu'un de ses collègues est susceptible d'effectuer.

Ces considérations pouvant tenir lieu de conclusion, je ne parlerai pas de l'enseignement du français dans ces mêmes sections. Outre que les redites seraient inévitables sur le plan des techniques, je préfère réserver mon jugement, attendre qu'une classe « normale » en latin me soit attribuée pour que je puisse équilibrer les efforts de chacun et redonner à l'enseignement du français la place de choix qui lui revient.

ANDREE AUDEBERT
17, Av. F.-Roosevelt
94 - Thiais